

De nombreux partenaires nous font confiance pour des interventions dans les écoles ou structures diverses

la Mairie de Meung sur Loire, la maison de retraite « Le champgarnier » de Meung sur Loire, le Syndicat Scolaire Ferolles Ouvrouer, la Mairie de Darvoy, le Syndicat de Aschères le Marche, la Mairie de Amilly, la Mairie de Ferrières en Gatinais, le SIIS de la Selle sur le Bied, le SIIS de Ervauville, la Mairie de Griselles, la Mairie de Château-Renard, la Mairie de Douchy, la Mairie de Melleroy, le SIIS de Sain Germain/Gy les Nonains, le SIRIS de Chuelles, la Mairie de Triguères, la Mairie de Chatillon Coligny, le SIIS Montbouy/la Chapelle sur Aveyron, le SIIS de La Bussière Adon, la Mairie de Sainte Geneviève des Bois, la Société de musique l'Amicale, la Mairie de Ousson sur Loire, le SIRIS Chailly-Presnoy-Thimory, la Mairie de Lorris, la Mairie de Nogent sur Vernisson, la Mairie de Pressigny-les-Pins, le SIRIS de Ascoux-Dadonville-Laas, le SIRIS de Guigneville Engenville, le SIVOM de Sermaises, le SIIS de Vrigny, le SIIS de Yevres Givraines, la Mairie de Boynes, le SIRIS d'Escrennes, le SIRIS de Bondaroy, la Mairie de Pithiviers le Vieil, la Mairie de Pithiviers, la Mairie de Courtenay, la Communauté de communes du Malesherbois, le Syndicat Scolaire du Beaunois, la Mairie de Chaingy, la Communauté de Communes de Terres Puiseautines, la Mairie de Donnery, l'Ecole Adrienne Bolland de Donnery, la Caisse des écoles de Bazoches Les Gallerandes, la Mairie de Corbeilles, le SIIS de Prefontaines, le SIIS de Lorcy Sceaux, la Mairie de Autry Le Chatel, la Mairie de Poilly Lez Gien, le SIS de Saint Martin Saint Brisson, la Mairie de Nevoy, la Mairie de Neuvy-en-Sullias, la Mairie de Saint Cyr en Val, la Mairie de Beaulieu sur Loire, la Mairie de Dordives, la Mairie de Chevillon sur Huillard, la Mairie de Montcresson, la Mairie de Pannes, la Mairie de Vimory, la Mairie de Villemandeur.

Nos partenaires institutionnels



Le Conseil Général du Loiret

<http://www.loiret.com/>

Agréée « association éducative complémentaire de l'enseignement public » et « jeunesse et éducation populaire ».

Soutenue par les ministères de l'Education Nationale, de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse et de la Vie Associative.

